



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : secretariat.cdtt80@gmail.com

<https://www.cdtt80.com>

PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DES CLUBS DE LA SOMME** **DU 09 SEPTEMBRE 2023**

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des clubs de la Somme affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table, tenue le 9 septembre 2023, à la Maison des Sports, 2 rue Lescouvé, à AMIENS, de 15h00 à 16h30 sous la présidence de Sophie HENON.

Total clubs : 43

Clubs présents : Amiens STT , Villers-Bretonneux PPC, Amiens LL, Albert USOA TT, Abbeville AC, Eppeville TT, Plessier Rozainvillers SC, Puzeaux AAE, Bouzincourt PPC, Pierrepont Sur Avre USL, Moreuil PPC, Ville Le Marclet-Flixecourt TT, Caix Rosières TT, Poix de Picardie USTT, Domart Sur la Luce TT, Allery TT, Roye PPC, Péronne TT, Longueau ESC, Doullens Bernaville, Proyard TT, Fourdrinoy-Cavillon, Vauchelles, Vignacourt TT, Beauval TT, CD Somme

Clubs absents : Mers le Tréport Eu TT, Feuquières en Vimeu TT, Friville Escarbotin- Belloy TT, Saint Sauflieu ASL, Flaucourt ASL, Blangy-Bouttencourt SEP, Muille PPC, Dreuil TT, Montdidier PPC, Béthencourt US, Franvillers, Boves ASTT, Rue UP, Fort Mahon Plage AAE, St Valéry ASTT , Combles FR, Tincourt Boucly FRc, Ribemont/Ancré TT,

POINTAGE DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

26 clubs présents sur les 43 clubs du comité de la Somme affiliés durant la saison 2022-2023. Cela correspond à 83 voix présentes sur 128 voix au total soit la majorité absolue. L'Assemblée Générale ordinaire peut se dérouler normalement.

En préambule de l'assemblée, Sophie HENON se présente et rappelle sa qualité de présidente désignée par les membres du CD depuis janvier afin de pallier à la démission de Romain Revaux. Elle souhaite la bienvenue aux représentants des clubs à l'AG des clubs de la Somme qui est particulière pour elle car c'est sa première AG comme Présidente.

Elle informe l'assistance que la prochaine AG sera électorale et se tiendra le 22 juin à l'occasion de laquelle seront aussi célébrés les 90 ans du CD.

SH présente à sa table M. Régis RECOUPE (Trésorier du comité) et M. Patrick LUSTREMANT (Elu au comité directeur fédéral de la FFTT et secrétaire de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de table).

SH regrette l'absence de M. Marcel GLAVIEUX pour le CDOS ainsi que les représentants des collectivités locales : Margaux DELETRE vice-présidente en charge des actions sportives et culturelles, Stéphane HAUSSOULIER Président du Conseil départemental, Guillaume

DUFLOT Vice-Président Sports Amiens Métropole, Constance STOYANOV et Yassine Chaib de la SDJES.

Elle excuse enfin M. Gilles ERB, Président de la FFTT, présent à l'AG du comité de Gironde et sa secrétaire générale Françoise LAPIQUE ; M. Christian BRIFFEUIL (Président de la Ligue HDFTT), représentés par Patrick ; les présidents de comités, Martine DRAY Présidente du CD60TT, Tony MARTIN Président du CD02TT, Dominique COISNE, Emmanuel MACHON retenus pour 3 d'entre eux dans l'AG de leur comité, ainsi que Alain GEST Président Amiens Métropole.

Avant de dérouler l'ordre du jour de cette assemblée générale, SH fait observer une minute de silence pour honorer la mémoire des pongistes et de leurs proches disparus cette année, Dominique Hébert du club de Villers Bretonneux disparu cet été. SH a une pensée particulière pour Jacques Hélaine qu'elle a connu enfant et pour Jean François Obry, vice-président lors de son arrivée en tant que présidente au CD et à qui le Reflets et la promotion 2023 sont dédiés.

La Présidente présente ensuite ce qui a été donné aux présidents de club à l'entrée :

=>Une enveloppe,

- le bilan financier,

- un sticker et une notice pour le free ping à coller sur les tables en extérieur. Elle en profite pour rappeler que le ping extérieur est développé par la FFTT et que c'est une des actions obligatoires cette année pour les subventions de l'ANS.

- une enveloppe contenant un bulletin de vote

=>Le fascicule du CD "Reflets de Septembre 2023 N°47" qui sera également consultable, sous forme numérique sur le site internet du CD Somme. Elle renvoie à la lecture du sommaire pour avoir une vision globale de tout ce que fait le CD et rappelle l'importance des membres du CD qu'elle remercie pour leur investissement et qui contribue au bon fonctionnement des compétitions départementales. Elle rappelle également que depuis l'an dernier le choix avait été fait de ne plus publier les classements qui sont consultables et mis à jour sur l'application FFTT.

=> Un diplôme pour les équipes qui ont terminé premières de leur poule en phase 1 du championnat départemental par équipes et en phase 3 pour les jeunes.

=> A la fin de l'AG, d'autres stickers, des feuilles de matchs vierges et des fascicules pour les dirigeants seront disponibles pour ceux le désirant.

1. ADOPTION DU DERNIER PV D'ASSEMBLEE GENERALE

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En qualité de Présidente, Sophie HENON présente le traditionnel rapport d'activité.

LICENCES

Pour rappel, la Somme avait subi une baisse continue du nombre de licenciés depuis 2001. Sophie HENON parle ici des licences loisirs et compétitions qui elle le rappelle ont remplacé

les tradi et promotionnelles. La présidente se familiarise avec SPID et aimerait enregistrer désormais des licences Découverte et pourquoi pas des licences Liberté qui ouvre un nouvel horizon loin du ping tradi puisqu'il se décline en extérieur et en virtuel !

L'ancien président Romain Revaux avait déjà noté ici et l'an dernier la nécessité de faire remonter vos listes de personnes touchées lors d'évènements tels que portes ouvertes, opération de promotion... Malheureusement cela n'a pas été le cas. Effectivement cela peut être perçu comme juste une logique comptable sans réalité derrière ces chiffres, un peu rébarbatif d'ailleurs de relever les noms et dates de naissances mais cela aussi peut être un moyen de montrer l'attraction de notre sport et aussi un outil dans les dossiers de subvention ! Le CD est d'ailleurs loin d'être exemplaire sur l'enregistrement de ces licences alors que nous touchons un public toujours plus nombreux à travers notamment les écoles. C'est donc une réflexion qui devra s'engager et des efforts à faire cette année.

La présidente revient ensuite sur les licences compétition et loisirs. L'année post COVID avait vu l'enregistrement de 1654 licences (dont 1200 traditionnelles et 231 féminines) contre 1346 précédemment.

Le CD a continué cette année sur cette lancée puisqu'il enregistre 1770 licenciés, dont 1259 licenciés Compétition et 511 licenciés Loisirs. Cette augmentation et cette envie de jouer se sont vues également dans le nombre d'inscriptions lors des compétitions départementales.

Malheureusement cela n'a pas suffi cette année à maintenir le nombre de clubs dans le département puisque le CD déplore l'arrêt de Combles et de Franvillers. SH remercie les bénévoles qui ont contribué à la vie de ces clubs jusque-là et rappelle que ce n'est pas facile de faire vivre un club, de mobiliser les troupes, de trouver un entraîneur, de partager une salle et de développer tant le sportif que le convivial.

CHAMPIONNAT

Le Championnat par équipes adulte s'est dans l'ensemble bien déroulé, avec 128 équipes inscrites. Victimes de notre succès, 10 équipes supplémentaires ont été enregistrées pour cette saison ce qui a compliqué quelque peu la compo des poules.

La Présidente félicite les clubs, de plus en plus nombreux qui utilisent GIRPE et incitent les autres à s'y mettre. Le Comité aide toujours à l'achat de matériel informatique, selon les mêmes modalités. Les règlements FFTT sont accessibles via les sites de la FFTT, de la ligue ou du CD. Les spécificités de notre championnat départemental, viennent d'être mises en ligne sur le site du CD. Les clubs pourront les consulter et y retrouver les divisions, le nombre de poules, les montées et descentes.

En 2023, 50 équipes jeunes ont joué le championnat jeunes en fin de saison (phase 3). La formule a l'air de plaire. Les 12 journées permettent de commencer début octobre ce qui laisse le temps aux clubs de se retourner. Les 3 phases permettent un vrai brassage et au bout de la 3^e phase, les poules sont homogènes.

Cette année, le CD a renoué avec sa tradition des diplômes que la présidente remettra aux présidents des clubs présents pour les équipes ayant terminé premières de leur poule. Les équipes jeunes, première en poule 3 ont été aussi félicitées. La présidente espère que les jeunes seront sensibles de voir leur diplôme affiché dans le club.

SH précise qu'un championnat départemental féminin est également à l'étude. Le choix a été fait de ne le lancer qu'en 2^e phase, avec réactivation lors de l'open féminin. Le CD doit travailler sur une formule souple afin de favoriser un maximum d'équipes.

CRITERIUM FEDERAL

Concernant le Critérium Fédéral, la fréquentation est une fois de plus cette année en augmentation que ce soit chez les seniors que chez les jeunes. Bien qu'il n'y ait pas de poussins d'inscrits (mais il faut voir en régional), les benjamins sont passés de 2 inscrits au T1 de 2021 à 11 en 2022. Une nette augmentation aussi chez les juniors de 15 à 22 (mais la catégorie J4 peut aussi l'expliquer).

Les deux derniers tours enregistrent toujours un maximum d'inscriptions puisque non seulement il y avait 2 groupes en D2 mais aussi une D3.

2018/2019 : 68 – 84 – 93 – 91

2021/2022 : 78 – 97 – 119 – 121

2022/2023 : 107 – 130 – 148 – 128

SH rappelle que l'inscription aux individuels permet dans notre département de s'inscrire gratuitement sur d'autres compétitions. Elle rappelle aussi que la date limite d'inscription pour le 1^{er} tour est le dimanche 24 septembre, midi. Le mail a été transmis aux correspondants de club qui sont des maillons importants dans le relais des informations. SH incite tous les présidents de clubs à développer leur communication tant pour attirer de nouveaux licenciés (sous forme de post, d'affiches et de manifestations) que pour fidéliser les licenciés et leur proposer toutes les compétitions en transférant nos mails à travers une liste de diffusion interne.

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Concernant les autres compétitions départementales, la présidente rappelle que tous les résultats détaillés et un maximum de photos sont dans le Reflet (et photos en couleur sur le site).

Comme déjà évoqué, les Samariens avaient envie de jouer. Cela s'est vu dans le succès de presque toutes les compétitions départementales. C'est très encourageant pour la suite et la Présidente tient à remercier les membres du CD et responsables d'épreuves ; les clubs qui se sont proposés l'an dernier et cette année à accueillir les compétitions et qui touchent désormais un fixe en plus des tables occupées, ainsi que nos JA qui sont sur tous les fronts étant donné leur faible nombre. Une réflexion devra aussi s'engager sur ce thème pour inciter et valoriser les arbitres dès le plus jeune âge.

Pour preuve de ce succès, SH compare les chiffres des compétitions par rapport à la saison précédente :

- 25 inscrits contre 33 l'an dernier au Top détection jeunes, les catégories poussins / benjamins et notamment chez les filles ne sont pas assez représentées.
- 40 inscriptions en licences compétition et 19 en loisirs contre 35 joueuses l'an dernier sur l'Open Féminin
- 15 équipes à la coupe nationale vétérans contre 6 la saison passée.
- 44 présents au Critérium Vétérans contre 33 la saison passée.
- 31 équipes en coupe de la Somme contre 28 équipes en 2022.
- 80 inscrits aux Finales par classement (contre 92)
- 35 garçons, 12 filles et 17 loisirs contre 34 jeunes au total l'an dernier au Challenge PBM de fin d'année
- 80 jeunes garçons, 16 jeunes filles, 6 femmes et 49 seniors, soit 151 inscrits aux Championnats de la Somme (contre 91 la saison passée), un record et un beau succès de regrouper tout le monde sur un même site ! Malheureusement cette année, le CD n'a pas pu faire autrement que de scinder les jeunes et les adultes pour des raisons de calendrier. Cette

compétition est qualificative pour le niveau régional en jeunes le 23 mars (et donc pour les France, comme avant). Il n'y avait pas d'autres dates que le 17 février, veille des vacances scolaires. C'est pourquoi les adultes concourront plus tard pour couronner la saison, le 26 mai. - Et enfin, 42 inscrits aux interdistricts, une nouvelle compétition avec une formule originale et un objectif : créer une cohésion entre des clubs proches. Cela s'est avéré compliqué et le CD planchera sur une nouvelle formule se rapprochant plutôt des anciens interclubs.

La Somme termine 3^e sur 5 aux Interdépartementaux puisque cette année, le Nord avait aussi envoyé une délégation. C'est une compétition enthousiasmante qui apporte un réel esprit d'équipe et qui soude les différentes catégories. Nous finissons devant l'Oise et l'Aisne. Le travail paye puisque la sélection s'est faite lors des stages.

COMMISSION TECHNIQUE

Ces stages, à chaque vacance ne désemplissent pas. Que ce soit en internat en octobre ou avril qu'en externat, sans parler de celui ouvert à tous en décembre ! Les sélections vont devoir se resserrer pour permettre aux cadres de mener à bien leur travail et à l'internat de pouvoir accueillir tout le monde dans de bonnes conditions. La Présidente remercie l'ensemble de la commission technique, Aline et les adultes qui viennent régulièrement encadrer. Elle rappelle que les entraîneurs clubs sont les bienvenus pour créer un lien et travailler en coopération. C'est aussi la possibilité de rencontrer les entraîneurs diplômés du département pour vous proposer leur aide technique si vous en avez besoin.

Cette année, les jeunes Samariens ont bénéficié d'un premier stage de 3 jours pour la reprise au lieu d'une journée en septembre. Ils auront aussi la chance d'être en stage en même temps que les jeunes de la détection Ligue et du Creps.

Au-delà du travail et de la performance sportive, la Présidente note l'ambiance de groupe qui contribue à la fidélisation du groupe. C'est peut-être d'ailleurs cet aspect qui est à l'origine de l'inscription de cadets / juniors cette année à la formation IC. Et ces futurs Initiateurs de Club seront les bénévoles de demain.

Notons enfin l'ouverture de la section TT en partenariat entre le CD, une structure club, l'ASTT et une structure scolaire, St Martin. C'est une première année et l'effectif est certes réduit mais le principal était déjà de la lancer.

SH informe que le planning d'Aline apparaît dans le Reflet p.52. Il témoigne du dynamisme du CD à travers nos offres auprès des clubs et des écoles et sa volonté de fidéliser les jeunes compétiteurs dès le plus jeune âge à travers le nouveau groupe de détection P/B.

La semaine n'étant pas extensible, son planning a été fait pour contenter le maximum de demandes parfois tous les 15 jours seulement malheureusement. La page 49 recense aussi tous ces à-côtés, autres que les entraînements clubs et écoles : il ne faut pas oublier ses déplacements, le travail administratif, la préparation de séances et les formations.

Le comité a la volonté d'intervenir davantage dans les écoles mais aussi de contenter les demandes de créneaux d'aide technique dans les clubs. 12 clubs sont concernés pour la saison à venir. La priorité est donnée aux jeunes, il n'y a plus de créneaux adultes. Des créneaux écoles sont encore disponibles, dans le cadre de notre formule rénovée en direction des scolaires. Les clubs intéressés peuvent communiquer à Aline les écoles où son intervention est possible, et faire ensuite un relais pour aider à la licenciation.

Enfin, l'organisation des compétitions départementales pour la saison 2023-2024 a été décidée à partir de vos candidatures, ce matin même, lors de la réunion du CD.

C'est difficile de respecter les choix de chacun. La présidente remercie l'ensemble des clubs qui ont répondu présents à l'appel de candidature et qui permettent ainsi de recevoir les compétitions départementales.

D'ailleurs, la Présidente rappelle que suite à une question du club d'Albert lors de la dernière AG sur le montant des indemnités des clubs qui organisent des compétitions, le CD a pris en compte les échanges et verse désormais 80€ par compétition en plus des 4€ par table.

- Critérium Fédéral tour 1 les 14 et 15/10/2023 à Amiens
- Critérium Fédéral tour 2 les 02 et 03/12/2023 à Doullens-Bernaville en parallèle de Flixecourt
- Critérium Vétérans le 17/12/2023 à Abbeville
- Top détection jeunes (niveau départemental) le 06/01/2024 à Amiens
- Open Féminin le 13/01 à Villers Bretonneux
- Critérium Fédéral, tour 3 les 27 et 28/01 à Rue
- Championnat de la Somme jeune le 17/02 à Abbeville
- Coupe Nationale Vétérans le 18/02 à Roye
- Critérium Fédéral, tour 4 les 6 et 7/04 à Amiens
- Finales par classement le 21/04 à Rue
- Coupe de la Somme adultes-qualifications- le 17/05 (sur 3 sites) : Doullens-Bernaville en parallèle de Flixecourt et Albert
- Interclubs le 18/06 à Amiens
- Championnat de la Somme adultes le 26/05 à Muille Vilette
- Coupe de la Somme adultes-finale -le 08/06 à Mers
- Challenge PBM le 08/06 à Villers Bretonneux
- La présidente annonce qu'une nouvelle compétition, le Tournoi des 500 pourrait voir le jour et se jouerait le 09/06 à Mers. Le règlement est encore à l'étude.

Face au succès des inscriptions et à l'envie des joueurs, la présidente pense au maillon indispensable aux compétitions, les JA. Le CD se doit de réfléchir sur le comment motiver les licenciés à devenir JA et cela dès le plus jeune âge. La Présidente rappelle aussi que le CD prend en charge les frais de formation pour devenir JA2.

3. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2022 / 2023

Régis RECOUPE présente les comptes relatifs à la saison.

Produits d'exploitation : 66 638, 23 €

Charges d'exploitation : 67 718, 17 €

Compte de bilan au 30/06/2022 : 156 367, 19 €

Résultat : 814, 08 €

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bernard NAUJOKS nous commente le bilan financier. Les commissaires aux comptes rappellent avoir procédé au contrôle en effectuant toutes les diligences nécessaires. Sur le bilan vérifié, clôturé au 30 juin 2023, il constate que le produit d'exploitation reflète la réalité. Ils notent la gestion saine de la trésorerie, en compte sur livret et part sociale. Les comptes annuels tels qu'ils sont présentés à l'assemblée sur le compte-rendu financier sont réguliers et sincères.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023

Le prévisionnel est quasi identique aux produits de l'exercice précédent, soit 54 400 €
Pas de reprise de provisions d'exploitation de prévu
Salaires et Charges : 35 000 €

6. QUITUS AU TRESORIER

Le bilan financier 2022/2023 et le budget prévisionnel 2023/2024 sont adoptés à l'unanimité.

7. ELECTION COMPLEMENTAIRE DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

SH informe l'assemblée de la démission d'un membre du CD, Ludivine Delhommel.
Un appel à candidature pour compléter le Comité Directeur avait été lancé aux clubs en juillet dernier.

Le Comité Départemental a reçu 4 candidatures pour 4 postes à pourvoir : Cécile Toillier du club de Longueau, Laurent Deparis du club d'Albert, Charlie Dupuis de Fourdrinoy et Antoine Huon de l'ASTT.

SH rappelle la procédure de vote. Les membres présents déposent leur bulletin et assistent au dépouillement.

SH annonce le résultat du vote :

Laurent Deparis : 78 voix

Charlie Dupuis : 80 voix

Antoine Huon : 78 voix

Cécile Toillier : 78 voix

Les 4 candidats sont donc élus au Comité de la Somme. Le mandat des personnes élues à l'occasion de l'Assemblée générale du 9 septembre 2023 prendra fin lors des élections pour le renouvellement total des Membres du Comité Départemental de la Somme, en 2024.

Les 15 membres présents du CD se retirent alors pour procéder à l'élection du président et du représentant à l'AG de la FFTT.

Le doyen, Yves Taté annonce leur nomination et demande à l'ensemble des clubs présents de se prononcer.

Sophie Hénon est élue à l'unanimité présidente du Comité Départemental de la Somme ainsi que représentante à l'AG de la FFTT, avec pour suppléant Francis Damay et Pierre Widehem..

8. ELECTION DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS POUR L'ANNEE 2023 / 2024

Suivant la proposition du Comité Directeur, Bernard NAUJOKS et Philippe DEROBERT sont réélus à l'unanimité.

9. INTERVENTION DES PARTICIPANTS

Pas de question.

Dorothee Trascu informe l'assemblée de la tenue d'un job dating à Abbeville (et Eppeville) et en tire un bilan très positif. Une centaine de demandeurs d'emploi et une vingtaine de recruteurs se sont retrouvés en matinée pour jouer au ping sans connaître leur statut puis l'après-midi autour d'entretiens d'embauche. Elle remercie Pôle emploi et la FFTT de la bonne mise en place de l'action.

10. ALLOCUTION DES INVITES

Patrick Lustremant rappelle aux clubs de ne pas oublier à commander leur kit de communication et que les licenciés ont le droit d'obtenir la carte avantage auprès de la FFTT. Il propose d'intégrer dans la formule des interclubs la possibilité pour un club de s'associer à un ou deux autres.

11. REMISE DES RECOMPENSES

Yves TATE, Vice-Président du comité remet les Challenges et les mérites départementaux

Le Challenge Jacques DERANGERE, qui récompense un dirigeant ou un joueur, est attribué à François PILLON

Le Challenge Emilienne Hardy récompense le club de : ASTT BEAUVAIL TT

Cette année, le Mérite Départemental (Promotion Jean-François Obry) est remis à :

- Laurent DEPARIS	USOA Albert
- Ludovic GERIN	PPC Bouzincourt
- Didier PATAUT	Doullens Bernaville TT
- Benjamin RAPICAUT	Ribemont-sur-Ancre
- Gérard VENTALON	Ville Le Marcelet-Flixecourt

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sophie HENON remercie tous les représentants de club et leur souhaite une excellente saison. Elle clôture la présente assemblée et convie ses membres au pot de l'amitié offert par le Comité.

Sophie HENON, Présidente

Didier PIGOT, Secrétaire Général



